

Evaluation des politiques et institutions  
**Le Togo obtient la note de 3,42/6**

P 5



**Rideau sur EVALA 2014, des leçons pour un rite traditionnel qui draine du monde**

**Kara a du mal à héberger ses visiteurs**  
**Hommage à FINIKI**

P 7



LE

# LIBÉRAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0173 du Mercredi, 23 juillet 2014 - 250 F CFA / Etranger 1€

**Affaire d'escroquerie du TPIR**



**Me Jean Dégli lavé de tout soupçon**

P 2

**La CEET se rapproche de sa clientèle**



**Une nouvelle agence inaugurée à Avépozo**

P 3 & 8

## Réformes politiques au Togo



Députés (Image d'archives)

## Des manœuvres pour forcer la main aux députés de la majorité

P 3

**Installation des points focaux dans les régions**  
**Le CONAPP a clôturé sa tournée par les Savanes**

P 2

**Le Parti des Togolais à la conquête de l'électorat**



**Alberto Olympio et l'expérience du terrain**

P 5

## Affaire d'escroquerie du TPIR Me Jean Dégli lavé de tout soupçon

Le 15 juillet dernier, Me Jean Yaovi Dégli a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé son blanchiment par le tribunal correctionnel de Paris, le 03 juin dernier, dans l'affaire qu'il convient désormais d'appeler Affaire du TPIR, dénomination du Tribunal Pénal international pour le Rwanda. Cette affaire il faut le dire remonte à près de dix ans et voir la vérité enfin éclater au grand jour est une preuve que la justice finit toujours par triompher : « je n'avais pas le droit à la parole, tout le monde m'a tout de suite considéré comme coupable, voire le plus grand brigand au monde ; certains en ont profité pour me tuer publiquement. Je rend donc grâce à Dieu pour tout cela ». Voici donc les faits réels de cette affaire qui a defrayé la chronique il y a de cela près de dix ans et qui a failli plonger un destin déjà tracé.

Le 18 octobre 1996, Jean Dégli a fait sa première rencontre avec Sylvia Olympio, à Paris ; elle lui a été présentée par son père comme avocate, ce qui n'était pas exact. Plus tard il aura à collaborer avec elle sur plusieurs dossiers, à l'engager et ira soutenir son coconseiller au Tribunal Pénal International pour le Rwanda TPIR dans la défense du Général Kabiligi, accusé de planification de génocide au Rwanda en 1994. Ce que Me Dégli ignorait, c'est que Sylvia Olympio



Me Jean Dégli

exerçait sur la base de faux documents, ce qu'il ne découvrira qu'en mars 2003 à la Direction de l'exercice professionnel de Paris suite à une affaire bâclée par cette dernière. Ayant donc pris toutes les dispositions et prévenu Adama Dieng Greffier d'alors du TPIR de sa découverte, il croyait se couvrir. Ce qui

une fois de plus lui échappait, c'est la liaison amoureuse qu'entretenait le Greffier avec Sylvia Olympio. Ce dernier va donc s'employer avec l'aide de son bras droit Roland Amoussouga et d'un avocat au barreau de Paris Pascal Besnier, actuel Greffier du TPIR à mettre hors d'état de nuire Me Dégli, qui est

considéré comme la bête noire à abattre au Tribunal, réputé être l'un des meilleurs avocats commis à la défense des planificateurs du génocide.

Le 28 octobre 2004, une surprenante nouvelle tomba : « un avocat du TPIR renvoyé pour malhonnêteté et fraude » Me Dégli est accusé par Adama Dieng d'avoir escroqué 300.000 dollars US à la justice internationale en employant sa compatriote sachant pertinemment qu'elle n'avait pas la qualité dont elle se prévalait. S'en est alors suivi dix ans de procédure et d'enquête qui aura révélé derrière ce règlement de compte, un important complot de truquage d'une procédure de recrutement du Français Pascal Besnier au TPIR, contrepartie de sa participation à la déchéance de l'avocat togolais. La lumière au bout du tunnel ne jaillira que tout dernièrement le 03 juin dernier par le blanchiment de Me Dégli, mais aussi par la condamnation de Sylvia Olympio à 3 ans de prison ferme et à 5 ans d'interdiction d'exercice de toute profession judiciaire : « je ne dirai pas que je ne fais pas confiance en la justice internationale, mais je reconnais volontiers que cet univers n'est pas le cadre idéal pour le développement de certaines vertus » dira pour conclure Jean Dégli tout heureux d'être lavé de tous soupçons. ■

Démocrate Koudama



Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC  
du 23 décembre 2010

**Directeur de la  
Publication**  
Fabrice P. Dariworé

**Comité de  
Rédaction**  
Schmidt EZA  
Dieudonné ESSOHANAM  
Sémy MAREKA  
Charles KEYEWA  
P. Fabrice

**Correcteur**  
S. Didier

**Infographie**  
Raphaël AHIALE

**Adresse**  
Route de Mission Tové, non loin du  
Petit Séminaire, Agoè  
Tél: +228 90 15 87 53  
+228 22 41 92 91  
13 BP 152 Lomé-TOGO

**Imprimerie**  
La Colombe  
**Tirage**  
2000 exemplaires

## Installation de ses points focaux dans les régions Le CONAPP a clôturé sa tournée par les Savanes

C'est désormais effectif le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a répondu dans les cinq régions économiques du Togo. Le point focal de la région des Savanes a été installé le 17 juillet dernier à Dapaong. La cérémonie d'installation a eu lieu dans les locaux des affaires sociales de la localité. Après des échanges avec la forte délégation du CONAPP composée de six membres, le bureau du point focal élu par l'ensemble des médias de la région des Savanes a été présenté. Il est composé d'un coordonnateur M. TAKINI B. Alphose Directeur de Radio Courtoisie basée à Dapaong. Il est secondé par M. KOUAMI Tchandare de la Voix de l'Oti une radio émettant depuis Mango et le poste de trésorier est allé à M. AYETO Kodjo Directeur de Radio Langtaba à Cinkassé.



Remise du matériel au point focal CONAPP Savanes

Comme cela a été fait dans les autres régions, du matériel informatique et de communication a été mis à la disposition du point focal. Il s'agit d'un ordinateur d'un téléphone et d'une clé de connections internet.

L'étape de la région des Savanes met ainsi fin à une tournée entamée depuis le 10 juin dernier. L'installation des points focaux dans les régions répond à un double objectif, d'abord associer davantage les médias de l'intérieur longtemps

marginalisés aux activités du CONAPP. L'initiative vise également à rendre plus efficient le fonctionnement de l'organisation patronale de la presse togolaise.

Considéré au départ comme une initiative du nouveau bureau du CONAPP élu le 20 mai dernier, les points focaux sont désormais une exigence des statuts révisés le 20 juin. En effet, un alinéa de l'article 17 des statuts stipule que : « Outre le Bureau Exécutif, l'association met en place des structures déconcentrées dénommées points focaux dans les cinq Régions économiques du pays.

Ces points focaux sont constitués de trois membres : un coordonnateur, un coordonnateur adjoint et un trésorier. » ■

Fab

## Réformes politiques au Togo Des manœuvres pour forcer la main aux députés

Le 9 Mai dernier et en réponse au discours du diplomate européen en ce qui concerne les réformes politiques, le Ministre togolais des Affaires Etrangères et de la Coopération, Robert Dussey a déclaré : « Les réformes se feront, non pas pour plaire à l'Union Européenne, mais pour l'avenir politique de notre pays, pour notre peuple » et le Chef de la diplomatie togolaise d'ajouter que « ces réformes se feront par le gouvernement » les jours qui ont suivi le gouvernement a joint l'acte à la parole en envoyant à l'issue d'un conseil des ministres un projet de loi relatif aux réformes constitutionnelles et institutionnelles. Mais seulement il fallait comprendre qu'un projet de loi restait un projet et que le dernier mot revenait aux députés à l'Assemblée Nationale comme cela se fait d'ailleurs dans les nations qui se veulent démocratiques.

Malheureusement le fameux

texte de loi a été rejeté à une forte majorité par les représentants du peuple ce qui est loin d'être une surprise dans une démocratie. L'opposition togolaise une fois encore n'a pas manqué l'occasion de crier haro sur le gouvernement qui pourtant a fait ce qui était de son ressort en envoyant le texte tel que souhaité par les acteurs du dialogue togotelecom 2.

La même désolation est partagée par une partie de la société civile et certains diplomates notamment celui de l'Ambassadeur de France au Togo à l'occasion de la fête nationale française M. Nicolas WARNERY s'est dit surpris de voir, le 30 juin dernier, les députés de la majorité rejeter le projet de réforme constitutionnelle déposé par le gouvernement. Il argumente en estimant que ces mêmes députés qui ont rejeté la loi avaient voté pour la déclaration de politique générale du Premier Ministre alors que celle-ci parlait également des



Députés (Image d'archives)

réformes. Son collègue des USA M. Robert WHITEHEAD était allé dans le même sens déjà le 4 juillet lors du 238e anniversaire des USA « Nous avons été aussi encouragés par l'engagement déclaré du Gouvernement Togolais à rechercher des réformes constitutionnelles mais déçus qu'aucun progrès significatif n'ait été accompli. Compte tenu des développements les plus récents, la voie vers une réforme consensuelle demeure incertaine. » ici la parole donnée du gouvernement et du chef l'Etat a été respectée mais ces diplomates qui

représentent des pays champion en démocratie devraient comprendre que l'avis de l'Exécutif ne suffit pour parvenir à des réformes. Il faut compter aussi avec les élus du peuple. Les réformes sont importantes et nécessaires certes mais il n'est pas l'apanage du chef de l'Etat qui bien sur doit en être l'instigateur. L'Assemblée Nationale longtemps taxée d'Assemblée mouton par l'opposition sous prétexte d'avaliser toujours les projets de loi vient de prouver par le rejet de la loi sur réforme qu'elle cesse d'être une simple

chambre d'enregistrement. C'est le principe de la séparation des pouvoirs que viennent de nous rappeler les députés et ceux-ci entendent dorénavant jouir plein de leur pouvoir de légiférer. Doit-on forcer la main aux députés à opérer des réformes auxquels ils n'adhèrent pas ? Les réformes c'est pour les togolais et ils sont les élus du peuple c'est-à-dire mieux placé pour parler en son nom. C'est aussi possible qu'ils se trompent sur les aspirations du peuple ces élus alors dans ce cas de figure, il reviendra au mandat de leur demander des comptes à la prochaine législature.

Le rejet par la majorité des députés du projet de loi sur les réformes quoique décrié est une preuve que le renforcement des institutions de la république tant souhaité est en passe d'être une réalité en tout cas l'Assemblée Nationale vient de donner la preuve.■

P. Fabrice

## La CEET se rapproche de sa clientèle Une nouvelle agence inaugurée a Avépozo



Visite des locaux de l'agence Avépozo

Ce mardi 22 juillet, les habitants d'Avépozo et de ses environs se sont réveillés

avec un visage bien reposé et un sourire aux lèvres. et pour cause. Ils viennent de bénéficier d'une agence flambant neuve de la Compagnie Energie Electrique

du Togo (CEET). Fini les longues distances, les queues interminables à l'agence sœur de Lomé-port. Désormais, quelques mètres et quelques minutes



Les invités

suffisent pour régler sa facture et être à l'abri des désagréments que peuvent occasionner les coupures d'électricité pour non-paiement. Pour l'occasion, une forte délégation de la direction générale conduite par le premier responsable lui-même, a effectué le déplacement des lieux pour vivre avec les populations bénéficiaires l'euphorie de l'évènement.

### Se rapprocher davantage des populations bénéficiaires

La CEET a, dans sa stratégie commerciale entamée depuis quelques années déjà, promis de se rapprocher davantage de sa clientèle et ce à travers des actions concrètes visant

notamment, à réduire les distances parcourues par les populations pour régler leur facture ou pour avoir accès aux services de l'électricité. L'ouverture de l'Agence Avépozo en est la preuve. Pour le Directeur Général de la CEET, le Dr. Gnadé Djétéli, cette nouvelle agence installée à proximité aura la responsabilité de répondre aux attentes des populations et de leur fournir les accompagnements nécessaires. Mais, note le Directeur, la proximité que la CEET veut développer avec eux se veut sincère, constructive et participative ; c'est pourquoi il invite les populations d'Avépozo

(Suite à la page 8)

## Revue annuelle des réformes dans les Etats membres de l'UEMOA

# La commission félicite le Togo pour ses efforts d'intégration dans l'Union

Après avoir exprimé leurs préoccupations face à la lenteur constatée dans la mise en œuvre des réformes, politiques, programmes et projets au sein de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) lors de la session de Juin 2012, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont pris la ferme résolution d'instituer une « Revue Annuelle » des réformes communautaires sous la conduite du Chef de gouvernement ou du Premier Ministre de chaque Etat membre afin de renforcer le dispositif actuel d'évaluation de la mise en œuvre des réformes communautaires pouvant redynamiser l'intégration au sein de l'union.

C'est donc après le Benin et le Burkina-Faso, que la commission de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a jeté son dévolu sur le Togo. Pour constater l'effectivité des réformes politiques, programmes et projets engrangés au Togo, c'est toute une délégation composée d'une dizaine de membres des pays de l'UEMOA qui a foulé le sol Togolais. Démarrés le 09 juillet à la salle CASEF CEDEAO, c'est ce 14 juillet que la commission de Soumaria Cheik Hadjibou (Président de la Commission de l'UEMOA) a présenté le mémorandum des travaux, faisant état des réformes au Togo après avoir passé en revue les différentes institutions du pays. De façon plus spécifique, la commission de concert avec le Ministère de l'économie et des finances a fait le point avec tous les départements techniques concernés sur l'état d'application des actes communautaires adoptés par les instances de l'Union afin de dresser un



Président de la commission de l'UEMOA

rapport. Etaient présents à cette « Revue Annuelle » le premier Ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu, le ministre de l'économie et des finances ainsi que des membres du gouvernement. Occasion pour le premier Ministre de souhaiter une agréable bienvenue à la commission. Dans son discours, Ahoomey-Zunu n'a pas manqué de souligner que cette entreprise de construction et de dynamisation du processus d'intégration régionale dans l'espace UEMOA est une ambition noble et un défi important à relever afin de donner plus de visibilité à l'Union dans les Etats membres. Pour lui une amélioration sensible du cadre macroéconomique est perceptible ces dernières années dans la gestion macroéconomique.

### Où en est le Togo au titre des réformes?

Après quelques jours de travaux de la délégation de la commission de l'UEMOA et de la partie Togolaise, un mémorandum est mis au point. C'est un mémorandum qui comprend trois grandes rubriques:

### Au titre de la gouvernance économique et la convergence : il

ressort que la transposition des textes est forte appréciée pour le Togo. Dans le domaine de la passation des marchés publics, 4 textes sur 5 sont mis en œuvres par le Togo. Seule la directive relative à l'éthique et à la déontologie dans les marchés publics et délégations des services publics restent à transposer. Les textes majeurs que sont les directives portant lois des finances et codes de transparences dans la gestion de finance publique au sein de l'UEMOA ont été transposés et devraient favoriser la transposition des autres directives de finances publiques. Cependant les deux directives portant régimes financiers des collectivités territoriales et comptabilités des matières restent à être transposées.

**Au titre du marché commun :** Le Togo applique les dispositions communautaires en matière de facilitation des échanges relatives à la libéralisation des échanges intra-communautaire au sein de l'UEMOA. Selon ce même mémorandum, la libre circulation et le droit d'établissement dans l'enseignement supérieur et la directive relative à Licence Maîtrise et Doctorat sont également appliqués. Toutefois, le constat des travaux techniques révèle qu'à l'instar des autres pays de l'UEMOA, le règlement relatif au visa communautaire n'est pas mis en application ; la directive sur l'égalité du traitement des étudiants ressortissants de l'Union dans l'accès aux institutions publiques d'enseignements primaires n'est ni transposée ni appliquée. Le tarif extérieur du Togo n'est pas conforme à celui de l'UEMOA.

**Au titre de la politique sectorielle :** Pour la politique sectorielle, la directive N° 11/2009 UEMOA portant harmonisation et stratégie d'entretien routier et le règlement 8/2009 relatif aux respects des normes d'aménagement en infrastructure routier est appliquée, cependant le règlement 14 relatif au normes et procédures de contrôles au gabarie du poids et de la charge du véhicule de transport n'est pas appliqué dans son intégralité. La facilitation des transports terrestres respecte également les normes de l'Union. Le mémorandum dénote une grande avancé au niveau du transport aérien où 14 textes sur 20 sont appliqués. Le transport maritime qui ne s'est vu appliqué aucun texte n'a pas manqué de discussion à cet effet.

Après la présentation de ce mémorandum, le Président de la commission de l'UEMOA n'a pas manqué de souligner que les résultats de la revue au Togo sont encourageants et qu'avec la détermination de tous cette performance s'améliorera sous peu. De son côté le ministre de l'économie et des finances au-delà des prouesses que vient de réaliser le Togo, s'est engagé à relever encore le défi des manquements qui ont été mis en exergue dans ce mémorandum. Il faut rappeler qu'en dépit de la pertinence des réformes, le taux global (moyenne communautaire) de mise en œuvre au niveau de l'Union est estimé en 2012 à 60% contre 47% en 2011. Les réformes sectorielles sont les moins appliquées, avec un taux de 44%.■

Keyewa

## La journée Africaine de l'écologie

# Des populations sensibilisées

Le continent Africain a longtemps assisté avec passivité à la destruction de son environnement. En instaurant la journée Africaine de l'écologie, le continent renouait avec une ferme volonté de mettre fin à une série de crise écologique dont il se sent victime. En effet c'est la date du 20 juillet qui a été retenue comme la journée Africaine de l'écologie. Outre les rencontres internationales de formations et de partages d'expériences qui s'organisent entre experts, il revient aux

pays eux même de mener cette sensibilisation afin de consolider les acquis pour le continent noir. Le Togo a affiché une volonté sans précédent de mettre sa main à la pâte. En effet au Togo, cette journée est à sa cinquième édition. Généralement on parle de crise écologique lorsque le milieu de vie d'une espèce évolue de façon défavorable à sa survie. Une crise écologique peut être d'origine naturelle ou anthropique. Cependant l'homme reste le principal facteur et acteur d'une crise

écologique par ses besoins. La santé des forêts, les espèces aquatiques, les animaux sont essentiels pour le bien-être de notre environnement. Mais par la déforestation, la pêche industrielle, la chasse et la pollution de notre environnement l'homme crée un déséquilibre total de l'environnement. Les crises écologiques sont pour la plupart locales ou globales. Dans le cas d'une crise locale, seul un écosystème peut être touché et si l'espèce est endémique la crise entrainera

sa disparition toutefois une crise écologique globale touche l'ensemble de la biosphère ainsi que l'ensemble des espèces. Conscient des conséquences que peuvent engendrer une crise écologique, des associations tirent des sonnettes d'alarme à chaque célébration de cette journée. C'est d'ailleurs le cas du Groupe de Réflexion des Organisations Ecologiques des Caraïbes et d'Afrique Francophone du Togo qui a retenu le thème « Agir pour la sécurité environnementale

c'est œuvrer pour la sécurité des populations." cette année. Pour se faire ce sont des ministères de l'environnement, des chefferies voire des confessions religieuses ou encore des politiques qui sont touchés pour vulgariser les informations au sein des populations. Il faut rappeler que la disparition d'un écosystème peut modifier l'équilibre et imposer une pression sur l'environnement de vie de la population locale ou mondiale.■

## Evaluation des politiques et institutions

# Le Togo obtient la note de 3,42/6

Une croissance forte et promotrice d'équité nécessite la mise en œuvre d'une politique adaptée. Fort de ce constat, la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) a intégré dans la septième section du rapport sur les Indicateurs de capacité en Afrique (RICA) une auto-évaluation des politiques et des institutions des pays. Le Togo ayant été retenu parmi les 18 pays Africains pour mener l'exercice d'auto-évaluation de ses politiques et institutions, il revenait au Centre Autonome de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo (CADERDT) choisi comme centre partenaire de réaliser cette étude, de relever des éléments positifs mais aussi de présenter des recommandations et insuffisances tout en formulant des recommandations appropriées. C'est dans le cadre des résultats issus de ses études qu'a été



Akilou Amadou, Directeur par intérim du CADERDT

organisé un atelier du rapport d'auto-évaluation hier. Etaient présents à cette cérémonie de présentation les membres du gouvernement, les membres du corps diplomatiques, les organisations internationales, des directeurs généraux et chefs services. Au cours de cet atelier, la première présentation est venue du Directeur par intérim du CADERDT, le Dr Akilou Amadou qui a affirmé que

l'objectif visé est de permettre à tous les acteurs du pays notamment les ministères et les secrétariats techniques des secteurs privés et des organisations de la société privée d'apporter leur appréciation sur l'état des institutions politiques du Togo. Ce rapport s'est porté sur quatre (4) grandes thématiques à savoir la gestion économique, les politiques structurelles, les

mesures d'inclusion et d'équité sociale et enfin la gouvernance des institutions du secteur public. A en croire le Dr Amadou c'est un atelier de validation du rapport provisoire qui est organisé, le but étant de voir si ce rapport reflète les politiques et les institutions du Togo. Dans son discours, le Ministre auprès du Président de la République, chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques et Président du comité de pilotage du CADERDT Kako NOUBOUKPO à passé au peigne fin les résultats de cette étude. Ainsi l'enseignement tiré de cette évaluation montre une amélioration de la gestion macroéconomique du Togo au niveau de l'assainissement des finances publiques et la modernisation des régimes financiers. Cependant il reste encore des efforts à faire dans trois domaines : concilier l'exigence des comptes publiques avec la

transformation structurelle de l'économie du Togo; le déficit de la transparence qui se traduit par le manque de compte rendu par l'administration fiscale; enfin la coordination de l'action publique ne se sent pas dans la mesure où chaque ministère travail dans son coin au lieu d'une synergie ministérielle. Il faut noter que l'Auto-évaluation de cette année a montré que le Togo obtient 3,42/6. Débuté en Mars 2014 le processus d'autoévaluation que le CADERDT a mené a impliqué des structures techniques nationales. Chaque année, le rapport du CPIA (Country policy and Institutional Assesment) de la Banque Mondiale évalue la qualité des politiques mises en œuvre par les pays et de leurs dispositifs institutionnels. Les informations fournies aident à l'allocation des ressources aux pays les plus pauvres. ■

Keyewa

## Le Parti des Togolais à la conquête de l'électorat

# Alberto Olympio et l'expérience du terrain



Alberto Olympio à Kodjoviakopé

La semaine dernière, M. Alberto Olympio, fondateur du tout nouveau regroupement politique Parti des Togolais, avec une délégation a rendu visite à la fédération de Kodjoviakopé-Nyékonakpoè lors de la réunion hebdomadaire tenue par cette fédération. Il était question de présenter le président fondateur du parti aux militants et sympathisants qui ont fait le déplacement, de les motiver à plus de courage et de mobilisation. Da Silva Julie, déléguée provisoire de la fédération n'a pas manqué d'exprimer son immense joie à l'intérêt que portent les plus hautes autorités du parti à leurs activités et

d'exhorter tous les membres à la poursuite de la lutte démocratique au Togo.

Ceci fut également le discours du président national du parti lorsque la parole lui a été donné pour dire un mot à ses brebis. Alberto Olympio a en effet confié qu'il est « *revenu continuer le combat commencé par mes aînés depuis près de 25 ans, me mettre au service du peuple togolais* » Il estime pouvoir donner aux togolais la vraie liberté même s'il reconnaît les grandes avancées qu'il y a ; ce qu'il définit en des termes si visionnaires « *la liberté c'est aussi de pouvoir se nourrir à satisfaction, se soigner, travailler et tout cela sans aucun arbitraire* » et c'est « *ensemble que nous allons pouvoir le faire afin qu'en 2015, le Togo reprenne ses droits* », se plongeant d'une certaine manière en campagne pour les futures échéances présidentielles. Cette réunion s'est terminée par la présentation au président du bureau provisoire de la fédération après la prise de rendezvous le 02 août prochain pour un grand congrès national du parti. ■

Le Démocrate

## Reconnaissance d'un travail bien accompli

# La RDI décerne le prix d'excellence à la société togolaise HANDLING S.A.

La centrale d'achat française RDI basée dans notre pays le Togo a procédé le 05 juillet dernier à la remise du prix d'excellence à la société togolaise de Handling S.A, spécialisée dans le fret à l'aéroport international Général Gnassingbé Eyadema. Ils sont au total cinq employés de cette société à être nommés par la RDI pour l'obtention de cinq prix différents. Pour le représentant de RDI au Togo et dans la sous-région Eric Amétsipé, « *il s'agit d'encourager la qualité du service ; les lauréats à ces divers prix ont eu à prouver leur grand engouement et leur volonté pour le travail bien fait et tout au long de leur temps de travail, ils ont eu à se sacrifier. La RDI dans son volet social ne fait qu'encourager ces genres de personnes. Ce modeste prix vient juste les remercier mais aussi les exhorter à plus d'abnégation* ».

M. Mahrouf Ayéva, Directeur général de la société récipiendaire n'a pour sa part pas caché son immense joie : « *loin d'être un aboutissement, ceci est plutôt considéré comme une reconnaissance de la tâche qu'on accomplit et c'est une*



joie pour toute notre société ». Spécialisée dans le fret, la réparation et la maintenance à l'aéroport international Gal Eyadema, Handling S.A. est une société parapublique créée en 2008 par l'Etat togolais. La RDI quant à elle est une centrale d'achat française spécialisée dans l'aéronautique, le ferroviaire, l'hôtellerie, le sanitaire, la logistique, l'informatique et la téléphonie. Elle est basée dans la sous région et est représentée au Togo par le World Business Enterprise. ■

Ella

## Qui est opposant au Togo ? A la découverte des articles 2,3,4 de la loi portant statut

**L**a répartition des sièges à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a remis au gout du jour un vieux débat sur les critères pour être considéré comme opposant au Togo. Et pourtant l'Etat togolais s'est doté d'une loi portant statut de l'opposition adoptée le 12 juin 2013. Votre journal Le Liberal vous propose de revisiter les articles 2,3,4 de cette loi pour mieux cerner le débat en cours.

**Article 2 :** Aux termes de la présente loi, l'opposition s'entend de l'opposition parlementaire. Elle comprend le ou les partis et regroupements de partis politiques représentés à l'Assemblée nationale ainsi que les députés qui y siègent, et qui ont remis au bureau de celle-ci une déclaration

indiquant leur appartenance à l'opposition. Cette déclaration est accompagnée de la liste des députés concernés, signée par le président du groupe parlementaire ou par chacun des députés, conformément au règlement intérieur de l'Assemblée nationale. La déclaration d'appartenance de l'opposition est faite en début des législatures et au plus tard quinze (15) jours calendaires suivant l'adoption du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Cette déclaration d'appartenance peut également être faite par la suite, à tout moment de la législature. Copie de la déclaration d'appartenance à l'opposition est transmise au ministère en charge de l'administration territoriale par le bureau de l'Assemblée Nationale.

**Article 3 :** Toute personne appartenant à un parti ou regroupement de partis politiques de l'opposition peut, à titre individuel, accepter de participer au gouvernement.

**Article 4 :** Tout parti ou regroupement de partis politiques est libre de renoncer à tout moment de la législature à son appartenance à l'opposition. Dans ce cas, il fait une déclaration écrite adressée au bureau de l'Assemblée nationale, qui en transmet copie au ministère chargé de l'administration territoriale. Ce changement de statut entraîne pour le parti politique la perte de tous les droits prévus par la présente loi au bénéfice des partis de l'opposition.

## Présélection Miss Togo 2014



Miss Kara,  
Mlle Alifa Solim Atchabao

**A**près avoir procédé le 12 Juillet dernier à Dapaong à la sélection de la Miss régionale dans les Savanes et désigné Jolinda Ablavi comme Miss des Savanes 2014, le comité Miss Togo a mis le cap sur la région de la Kara. C'est au total quatre sorties des 14 candidates qui aura permis aux trois membres de jury de déceler la meilleure. Il s'agit en effet de Mlle Alifa Solim ATCHABAO 23 ans étudiante

en 2ème année de Tourisme, qui est désignée Miss kara 2014, suivie de la 1ère dauphine Gnimpal SAMBIANI 22 ans étudiante en 3ème année de droit et enfin de Mlle Marie Vianney MATCHABO étudiante en droit âgée de 20 ans. Cette cérémonie a également été marquée par la prestation des artistes comme Dieu Donné Willa et Omar B. Le reste du programme s'annonce comme suit : Le 26 Juillet prochain, ce sont les plateaux de Notsè qui feront l'objet de sélection du comité Miss Togo à la salle poly Berceau. Le 02 Août dans la région centrale aux affaires sociales de Sokodé et le 09 Août ce sera au tour de la région maritime à l'hôtel Eda Oba de Lomé. La grande finale de la 20ème édition se déroulera le 30 Août prochain. Le thème « les Tics au service de l'éducation des jeunes en milieu rural » reste encore d'actualité pour cette édition. L'opérateur de la téléphonie mobile Moov Togo est le sponsor officiel de l'évènement chaque année.

Charles.

## Tchanilé Tchakala paraphe enfin son contrat à la tête de la sélection

**L**a cerise sur le gâteau de l'actualité footballistique du week-end est la signature de son contrat de six mois qui le lie et le propulse à la tête de la sélection nationale des Eperviers du Togo. Tchanilé Tchakala a enfin les pleins pouvoirs pour diriger l'équipe nationale près d'un mois après sa nomination suite à l'appel à candidature lancé par le ministère des sports et loisirs, où d'ailleurs la convention a été signée en présence des membres de la fédération togolaise de football notamment son président Gabriel Améyi. Cet

dernier entend faciliter la tâche par tous les moyens possibles au nouveau sélectionneur. L'objectif majeur est la qualification du Togo pour la CAN Maroc 2015 car tout le monde s'accorde à dire que le Togo est en retard dans les préparatifs. Tchanilé quant à lui est plutôt confiant et compte beaucoup plus sur sa connaissance du terrain : « je suis de la maison et je connais presque toute l'écurie ». C'est tout le Togo qui espère qu'il réussisse là où beaucoup de sorciers blancs ont échoué. ■

## La D1 reprend ses droits avec la 13ème journée



**L'**actualité sportive, spécialement du football a été mouvementée durant le week-end. D'abord, le championnat d'élites du Togo qui a connu une trêve à cause de la coupe du monde brésilienne a repris ses droits. La 13ème journée s'est en effet tenue le samedi dernier ; au Total six matchs ont été disputés et le grand constat qui se dégage est que les choses sérieuses ont enfin démarré. Les clubs du bas

de tableau se sont remarquables par une très bonne entame de cette seconde manche. Il s'agit notamment du Dynamic togolais qui a infligé une peine de 3-1 à Asko de Kara et de Gomido qui en déplacement à Sokodé a défait Unisport sur la plus petite des marques. Angés, leader a été battu par l'A S Togo Port par 1-0 ; ce même score a sanctionné la rencontre Agaza-Foadan de Dapaong en faveur des verts de Tokoin. Gbinkinti pour sa part a battu Maranatha par 3 buts à 1 alors que le match A S Douanes-Sémassi de Sokodé s'est soldé par 1-1. Au classement général, Angés demeure leader avec 23 points suivi de Sémassi 21 points. Malgré leur bonne opération, Dyto et Gomido ferment le tableau. ■

Thiago Alcantarà

## En accueil du Sénégal, les U-17 se contentent d'un match nul

**A**utre actualité dans le week-end, c'est le match aller des Eperviers du Togo version U-17 contre le Sénégal, comptant pour le tour des éliminatoires de la CAN de cette catégorie. Sur cette lamentable rencontre qui s'est soldée par le score vierge de zéro but partout, un amer constat général s'est dégagé. La sélection togolaise manque cruellement d'attaquant, ce qui confirme leur piètre prestation au President Cup déroulé tout dernièrement et où elle a

atteint seulement les demi-finales. Même si les propos du coach Kégbalo Kodjovi se veulent rassurant pour le match retour qui se tiendra dans deux semaines en terre sénégalaise, le public sportif n'a plus envie de désillusion, tellement la rencontre aller a été amorphe, atrophiee et sans mordant et la seule chose sur laquelle il compte est la répétition de l'histoire qui a montré à suffisance qu'à domicile, le Togo est la bête noire sénégalaise. ■

## Rideau sur EVALA 2014

## Des leçons pour un rite traditionnel qui draine de plus en plus de monde, Kara a du mal à héberger ses visiteurs

Evala, les projecteurs se sont éteints depuis samedi sur l'édition 2014. Les nombreux visiteurs arrivés pour la circonstance sont repartis pour la plupart dimanche. Les hôtels se sont vidés le calme retombe sur la ville de Kara qui a vibré pendant une semaine. La



vie reprend son cours normal à l'année prochaine. Mais en attendant, on retiendra que pour le compte de cette année ils étaient environ 14 à rivaliser d'ardeur et combativité dans les arènes de lutte des différents cantons, pour offrir du spectacle à des foules des grands jours. Les luttes traditionnelles ans la Kozah au mois de juillet attire de

plus en plus du monde. Une situation qui n'est pas sans conséquences.

**Kara a du mal à héberger tous ses visiteurs en période des Evala**

C'est sans doute la ville qui regorge le plus de structure hôtelière après Lomé la Capitale. Malgré cet atout, la ville de Kara chef-lieu de la préfecture de la Kozah peine depuis quelques années à héberger tous ces hôtes en période des Evala. C'est année encore beaucoup sont restés sur le carreau et même les chambres transformées pour la circonstance en auberges n'ont pas apporté des solutions à l'épineux problème d'hébergement la semaine. Du côté des propriétaires d'hôtel c'est la saison des vaches grasses on se frotte les mains, la demande est fortement plus grande que l'offre et la tentation à la spéculation est récurrente. On ne donne qu'au plus offrant des chambres ordinairement prise à 5 ou 7 mille francs sont cédés à 15 ou 20 mille francs. D'autres visiteurs ont dû se rabattre sur Sokodé à 72 Km de Kara pour trouver ou chercher.

**Luttes traditionnelles en pays Kabye, une aubaine pour la pub**

Environ 20 mille spectateurs en moyenne composé des natifs et surtout des touristes venus de par le monde pour vivre en live dans les arènes, le empoignades des jeunes lutteurs. Evala l'une des fêtes traditionnelle le plus de monde, sociétés et entreprises le savent. Depuis quelques années, elles ne ratent pas ce rendez-vous. Cette année encore elles étaient là banderoles et affiches dans tous les coins et recoins. Autour des arènes de lutte, des produits et services à proposer. Tout porte à croire que les

sociétés trouvent leur compte dans l'affaire. Des voix s'élèvent pour faire contribuer ces sociétés qui communiquent gratuitement au cours des Evala. Cette contribution ne saurait se limiter simplement à des shorts offerts aux lutteurs mais plus que ça. Certes Evala n'est pas une compétition avec au bout des trophées à gagner comme cela se passe au Niger ou Sénégal ou les vainqueurs s'en sortent pleine les poches. Il ne s'agira pas de donner des espaces sonnantes et trébuchantes aux Evala mais contribuer à améliorer les terrains de lutte toujours caillouteux à quelques rares exceptions. Les mesures de sécurité sont renforcées avec la présence des sapeurs-pompiers aux cotés de la Croix Rouge, ce qui est déjà une avancée. Mais il faudra faire plus pour limiter aux maximums des blessures aux lutteurs cela passe par un réaménagement des espaces de lutte ce qui nécessite des fonds. Il faudra penser à céder les espaces publicitaires les fonds récolter pour servir à, réaliser des choses pourquoi pas développer les cantons. ■

PF

**CECO-GROUPE apporte son soutien aux Evala**

Soirée CECO à la foire Evala  
(esplanade Palais des congrès de Kara)

Plusieurs sociétés et entreprises étaient visibles dans les arènes et la foire des Evala érigé pour la circonstance sur l'esplanade du palais des congrès de Kara. Par les entreprises, le CECO-Groupe qui s'est rendu célèbre dans les travaux de constructions des routes et de grands édifices publics. Depuis

quelques temps groupe a diversifié ses activités et intervient dans divers domaines notamment culturel, musical, littéraire et bien d'autres. CECO-Groupe c'est aussi la tradition, la preuve en a été donnée la semaine dernière dans la Kozah à travers les luttes traditionnelles « EVALA » Des shorts aux lutteurs de tous les cantons des différents gadgets distribués au public, des paraboles érigées sur les terrains de lutte, CECO-Groupe n'a pas lésiné sur les moyens pour contribuer à la réussite de cette fête traditionnelle en pays Kabye. Des conseils aux jeunes le PDG de CECO-GROUPE en a prodigués à la Lassa Houde. M. Constantin AMOUZOU a fait comprendre à la jeunesse de cette localité que la lutte traditionnelle en pays Kabye est tout une symbolique elle résume le sens de la vie ici-bas qui est un combat. La lutte, le jeune Kabye doit la transposer dans tous les domaines de la vie bref il faut se battre pour changer sa situation et sortir de la pauvreté.

La journée du jeudi 17 juillet a été dédiée à CECO-GROUPE à la foire EVALA une occasion pour l'entreprise de se faire mieux connaître par le public. ■

PF

**En marge des Evala Kara rend hommage FINIKI**

Vendredi 18 juillet avant dernier jour de la lutte traditionnelle Evala, le public de Kara et les nombreux touristes venus assister à la fête traditionnelle, ont assisté sur le

terrain d'ASKO au concert en hommage à la diva de la chanson togolaise Finiki décédée en mai dernier à l'issue d'une maladie. Le concert organisé par Zenith communication et de nombreux partenaires, a connu la participation de plusieurs artistes de la chanson les plus en vue du moment notamment Almok, Wilfried A2, toto patrick, mirlinda, jeyliba, pondycissé, olibig, bibi reine, djifason, stanlux, gogologo, ,famous, sans oublier les vieilles gloires à l'instar de Tchelim Esse Kouméalo. C'est un hommage bien mérité pour Finiki qui à travers ses chansons a beaucoup fait pour la culture togolaise en général et kabye en particulier. L'artiste qui s'inscrivait dans le registre traditionnel a beaucoup puisé dans le terroir Kabye durant son passage qui été très bref sur la terre des hommes.

## La CEET proche de sa clientèle Une nouvelle agence inaugurée a Avépozo (Suite)



Agence CEET d'Avépozo

et de ses environs à une franche collaboration avec les agents de la nouvelle agence et à une utilisation rationnelle de l'énergie électrique.

« Le chantier est vaste, mais ce n'est ni la volonté, ni la motivation qui manquent à l'équipe dirigeante... »

Nous sommes à l'ère de l'efficacité énergétique pour un développement durable de notre pays le Togo. La CEET, en tant qu'entreprise citoyenne s'inscrit dans cette dynamique en essayant de fournir toute l'énergie nécessaire au bien-être

des populations. Sont révolus, les temps de coupures intempestives d'électricité, de pannes électriques et de lenteurs dans la fourniture des services. La CEET est désormais engagée pour effacer de la carte des villes togolaises, les branchements anarchiques communément appelés « toiles d'araignée », branchement qui, comme le note le premier responsable de la CEET, ne sécurisent pas le réseau électrique et même les populations.

### Quand les vœux des consommateurs sont exaucés...

Présent à la cérémonie, le représentant de l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) s'est félicité de constater que la CEET a exaucé un de leurs vœux les plus chers : rapprocher les services des consommateurs en décentralisant leurs bureaux vers les quartiers périphériques des grandes villes du Togo. Après avoir remercié le Directeur général et son personnel pour leur actions sans cesse croissantes en faveur des



DG de la CEET lors de l'inauguration

consommateurs, le représentant des consommateurs n'a pas manqué de soumettre d'autres doléances relatives à l'électrification d'autres quartiers de Lomé afin que ceux-ci ne soient plus truffés de « toiles d'araignée » qui n'offrent pas de sécurité. Enfin, il invite les populations bénéficiaires d'Avépozo et de ses environs à prendre soin de ces locaux car, remarque-t-il, « ils ne sont plus à la CEET, mais à nous. Si nous ne les entretenons pas bien, et qu'ils deviennent inutilisables après quelques jours, c'est nous qui allons souffrir de nouveau en faisant des kilomètres pour payer nos factures... ».

**Une nouvelle agence annoncée à Kégué...**

Dans la foulée, le Directeur de la CEET a annoncé l'inauguration prochaine, et plus précisément ce vendredi 25 juillet, d'une nouvelle agence à Kégué. Cela fera une dizaine d'agences ouvertes pour les seules populations de Lomé et de ses environs.

La cérémonie s'est poursuivie avec des intermèdes de la chorale Lumière de la CEET, habillée pour l'occasion, et des gaffes de l'artiste Gogologo et compagnie. Après la coupure symbolique du ruban par le Directeur général et le Chef canton d'Avépozo Togbui Gbonfu, la cérémonie a pris fin avec la visite des lieux.

*Anthelme Shakespeare*



**Togotelecom**

## COMMUNIQUE

**TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOE ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H A 14H 30MN DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H A 13H LES SAMEDIS.**

**TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.**

LA DIRECTION GENERALE